

Anticiper le désherbage de la féverole dès l'implantation

1. Soigner l'implantation

Etant donné les conditions climatiques actuelles, les semis de féveroles risquent d'être retardés. Néanmoins, les semis de féveroles d'hiver sont envisageables jusqu'à fin décembre (ensuite il faudra peut-être basculer sur des variétés de printemps ex : Tiffany, Vesuvio). **La féverole est très sensible au défaut de structure** (risque accru d'échaudage en fin de cycle) ; le sol doit donc être bien ressuyé au moment du semis et il est indispensable de décaler la date de semis pour intervenir au moment le plus opportun. Eviter les parcelles à faible réserve hydrique et/ou à forts reliquats azotés. Prévoir 6 ans entre 2 féveroles.

La densité de semis idéale est de 25 à 30 gr/m² (attention au PMG de la féverole : très variable). Un semis trop dense entraînerait des risques maladies élevés et des avortements de fleurs par manque de luminosité. L'idéal est un semis au semoir monograine (notamment pour biner), mais le semoir à céréales est tout à fait utilisable, avec un écartement d'un rang sur 2 (environ 35cm). Pour assurer une profondeur régulière (5 à 7cm), **il faudra semer lentement**. Dans les situations à fort risque d'enherbement, les semis peu écartés sont à privilégier sauf si l'exploitation est équipée d'une bineuse.

2. Anticiper le désherbage dès le semis

Pour les dicots, il existe peu de solutions de rattrapage, l'anticipation est donc de rigueur. Un herbicide de pré-levée sera souvent à privilégier : intervenir au plus près du semis (sur sol frais). Des associations permettent d'élargir le spectre. Il est encore possible de désherber même si les féveroles ont déjà germé (tant qu'elles sont encore recouvertes d'au moins 2cm de terre) : Challenge 600 seul ou associé à Prowl 400.

	Doses/ha	Coût (€ HT/ha)	Groupe HRAC	Anmi-élevée	Arroche étalée	Capselle	Chardon	Chénopode	Reposasses de colza	Coquelicot	Ethuse	Fumeterre	Gailllet	Laiteron	Maitricaire	Mercuriale	Morelle	Moutarde	Pensée	Ravenelle	Renouée des oiseaux	Renouée liseron	Renouée persicaire	Stellaire	Reposasses de tournesol	Véronique de Perse	Véronique feuille de lierre
CHALLENGE 600 (1)	3 à 4 l	63-84	F3																								
NIRVANA S	4 l	78	B + K1										*													(5)	
CENTIUM 36 CS (2)	0,15 à 0,2 l	21-28	F3																								
PROWL 400 (3)	3 l	39	K1																								
STALLION SYNC TEC	2 l	49	K1 + F3	-	-				*		*		-		*	*		*		*	*	*	*			-	-
CHALLENGE 600 + NIRVANA S	2 l + 3 l	100	F3 + B + K1	-									*												(5)		
TOUTATIS damtec	2,4 kg	70	F3										*														
CHALLENGE 600 + CENTIUM 36 CS (2)	2 à 2,5 l + 0,15 l	63-73	F3										*														
CHALLENGE 600 + PROWL 400 (3)	3 l + 1,5 l	82	F3 + K1										*														
NIRVANA S + CENTIUM 36 CS	2,5 à 3 l + 0,15 l	69-79	B + K1 + F3										*												(5)		
CHALLENGE 600 + NIRVANA S + CENTIUM 36 CS (2)	2 l + 2 l + 0,15 l	102	B + K1 + F3										*												(5)		
CHALLENGE 600 + STALLION SYNC TEC (2)	2 l + 2 l	91	K1 + F3	-	-				*	-	-	*		-	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*		*	-
CORUM + DASH HC (4)	0,8 à 1,25 l	54-85	B + C3																						(5)		

Source Terres Inovia

(1) Challenge 600 est homologué à 3 l/ha sur féverole d'hiver et à 4 l/ha sur féverole de printemps.

(2) Sur féverole d'hiver, la dose de Centium 36CS est limitée à 0,15 l/ha (efficacité du tableau pour 0,25 l/ha) et les mélanges Centium 36CS + Challenge 600 et Stallion Syntec + Challenge 600 sont déconseillés.

(3) Autres spécialités : Baroud SC, Pentium Flo

(4) Le fractionnement Corum + Dash HC en 2 fois 0,625 l/ha peut améliorer l'efficacité à condition d'intervenir dès 2 feuilles des dicotylédones.

(5) L'efficacité de Nirvana S et de Corum n'est valable que sur reposasses de tournesol classique et non sur reposasses de tournesol Clearfield® ou Express Sun®.

Concernant les graminées, en plus des leviers agronomiques habituels (faux-semis, rotation, labour occasionnel...), une stratégie herbicide spécifique pourra être nécessaire. En effet, l'action des herbicides de prélevée est insuffisante sur ray-grass, vulpins et folles-avoines. Un anti-graminées foliaire pourra être appliqué sur des stades jeunes (de 3F à début tallage). En cas de risque de résistance, préférer l'application de Kerb Flo (mode d'action racinaire) entre 2 et 4F de la féverole. Il aura d'ailleurs une efficacité secondaire sur coquelicots, stellaires et véroniques.

3. Combiner les techniques : désherbage chimique et mécanique

Le désherbage mécanique peut être réalisé en complément d'un désherbage chimique. Il permettra de limiter la croissance des adventices jusqu'à la couverture du sol par la féverole, ou de limiter le salissement de fin de cycle.

Périodes d'intervention des outils

Stade de la féverole					
() échelle BBCH	Prélevée	Levée (10)	2 feuilles (12)	6 feuilles (16)	Début floraison (51)
Houe rotative	10- 12 km/h		10- 12 km/h	> 15 km/h	
Herse étrille	2 km/h, dents souples		2 km/h, dents souples	< 10 km/h, dents souples	Attention aux fleurs
Bineuse				à privilégier	

Source Terres Inovia

La herse étrille et la houe rotative peuvent être passées « à l'aveugle » (entre le semis et la levée de la féverole), puis entre 2F et début floraison. Il est conseillé d'intervenir tôt, quand les adventices ont un faible système racinaire (stade fil blanc).

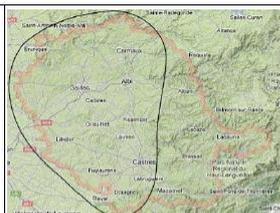
La bineuse pourra être utilisée dès lors que l'écartement entre rangs est suffisant (au moins 30-40cm) et à partir du stade 2-3F. A partir du début floraison (ou stade limite passage tracteur), le risque est d'endommager les fleurs ou de casser les tiges. La bineuse sera efficace sur des adventices plus développées (vivaces, pivot), mais uniquement sur l'inter-rang.

Pour maximiser l'efficacité du désherbage, la combinaison des techniques (chimique et mécanique) est particulièrement pertinente. **Par exemple, un désherbage chimique réduit avec Challenge 600 à 1.5l/ha + Nirvana S à 2l/ha en prélevée, complété par un ou deux passages de herse étrille ou de houe rotative entre 2 et 7 feuilles, présente une efficacité proche de 100%.**



Retrouver le tableau détaillé des herbicides : [ici](#)

Sources : Terres Inovia

<p>Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique précisée sur la carte ci-contre. Il s'appuie sur le réseau d'observation des cultures réparti sur cette même zone géographique et sur l'analyse de risque des deux BSV les plus récents.</p> <p>Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur les parcelles entières pour les cultures citées. N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques (ex. : blés CRG).</p> <p>Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions.</p> <p>Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation. (voir fiche Conditions d'utilisation des produits phyto)</p>			
 <p>Siège Social : 96 rue des agriculteurs - BP 89 - 81003 ALBI Cedex Tél : 05 63 48 83 83 Email : accueil@tarn.chambagri.fr</p> <p>Bulletin rédigé par</p> <p>Maëva COLOMBET 06 52 45 83 01 m.colombet@tarn.chambagri.fr Camille BOURGOIS 06 44 09 48 52 c.bourgeois@tarn.chambagri.fr Ghislain PERDRIEUX 07 86 41 91 41 g.perdrieux@tarn.chambagri.fr</p>	 <p>AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE</p>		
 <p>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE</p>	<p>Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural" et l'AEAG</p>	 <p>AGREEMENT N° 221</p> <p>www.afnor.org Conseil-Formation</p>	<p>La Chambre d'Agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA</p>